

Communiqué de presse  
14 janvier 2020

## Réunion publique sur la mobilisation du parc privé organisée à Quéven

Lorient Agglomération soutient les propriétaires bailleurs en les encourageant à conventionner avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et en les incitant à recourir à l'intermédiation locative. Ce dispositif visant à sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur sera présenté aux habitants mardi 21 janvier à 18h30 à la mairie de Quéven.

Un panel d'avantages et de solutions est proposé aux propriétaires privés qui acceptent de mettre leurs biens en location en faveur des ménages aux ressources modestes. Dans le cadre du dispositif Louer Mieux de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), un conventionnement permet aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'une déduction fiscale importante (50 %) sur leurs revenus fonciers bruts. En contrepartie, ils s'engagent à louer leur logement à des personnes aux ressources modestes et à un loyer abordable.

Avec l'intermédiation locative, cet abattement fiscal peut atteindre 85 % si le propriétaire décide de confier son bien en gestion à une agence immobilière d'intermédiation locative. En complément, des primes versées par l'ANAH, Lorient Agglomération et le Conseil départemental du Morbihan peuvent atteindre 3 000 euros. Cette solution permet également de simplifier la relation entre le propriétaire bailleur et le locataire.

Au final, pour le propriétaire, l'intermédiation est un dispositif simple et sûr qui présente plusieurs avantages :

- la garantie du paiement des loyers et des charges,
- la remise en état du logement en cas de dégradation,
- la possibilité de renouveler le contrat ou de récupérer son logement sans formalités à la fin du bail,
- la gestion locative assurée par une association qui choisit le locataire et l'accompagne tout au long du bail,
- la possibilité de bénéficier d'avantages fiscaux.

Une réunion d'information ouverte à tous est organisée mardi 21 janvier à 18h30 à la mairie de Quéven.



Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

